


Prénom : ..... Date : .....

	<p style="text-align: right;">Révisions CFG</p> <p>Thème 2 : combattre les maladies infectieuses Fiche 7 - Le dispositif de la prise en charge médicale</p>
---	---

En France, la **Sécurité Sociale** a été créée **en 1945**. La sécurité sociale garantit au travailleur et à sa famille une aide contre les risques (accident du travail, maladie) et prend en charge certains frais comme la maternité. Le système original est fondé sur deux principes:



- Les cotisations sont déduites du salaire (prélèvement obligatoire) et financent le système de santé;
- Le malade choisit ses professionnels de santé (généraliste, spécialiste, hôpital ou clinique, ces différents services étant "conventionnés" par l'État) et bénéficie d'un remboursement à hauteur des tarifs fixés.

Cette semi liberté du système qui n'oblige pas comme dans d'autres pays à s'adresser à un professionnel désigné et laisse la possibilité de consulter plusieurs spécialistes est très apprécié mais, en même temps, très coûteux.

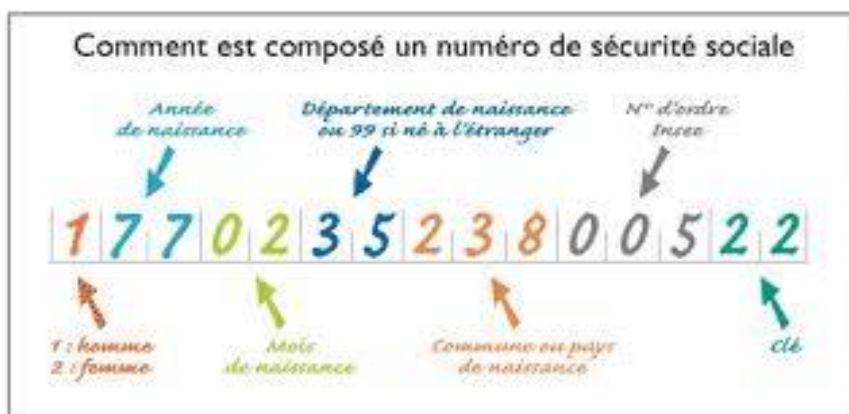
1. Quelles sont les missions de la sécurité sociale ?

.....

2. En quelle année a-t-elle été fondée ?

.....

3. Le malade choisit-il son médecin ?  Oui  Non



Chaque assuré a un numéro attribué

4. Retrouve les 7 premiers chiffres de ton numéro de sécurité sociale :

--	--	--	--	--	--	--



La CMU ( couverture médicale universelle) est un dispositif mis en place pour faciliter l'accès aux soins et le remboursement des dépenses de santé à toute personne en situation de grande exclusion et qui n'est pas couverte par un régime obligatoire d'assurance-maladie.

La personne qui en bénéficie doit résider en France depuis plus de 3 mois.

5. Que veut dire CMU ?

6. Coche ce qui est vrai

- la CMU facilite l'accès aux soins à toute personne qui n'est pas couverte par l'assurance maladie lié à une activité professionnelle
- la CMU facilite le soin à des étrangers en vacances
- la CMU facilite le remboursement des dépenses de santé à toute personne, non couverte par un régime d'assurance maladie liée à une activité professionnelle même si cette personne ne réside pas en France e façons régulière
- La CMU facilite le remboursement des dépenses de santé à toute personne non couverte par un régime d'assurance maladie liée à une activité professionnelle si cette personne réside en France tout le temps.



La sécurité sociale ne rembourse pas toute la somme dépensé pour un soin. L'assuré a alors la possibilité de cotiser à une **mutuelle complémentaire** pour que les dépenses non remboursées par la sécurité sociale soit en partie ou totalement prises en charge.

7. Coche les bonnes réponses

- la mutuelle rembourse intégralement les frais médicaux
- la mutuelle c'est gratuit
- la mutuelle rembourse une partie ou la totalité des frais non remboursés par la sécurité sociale
- la mutuelle laisse à la charge de l'assuré une part qui varie en fonction du soin

Les remboursements d'une consultation chez le docteur :



8. Combien la mutuelle prend-elle en charge ? .....

9. Combien le patient va-t-il débourser ? .....

Sophie porte un appareil dentaire. Voici les frais d'orthodontie

Coût total des frais	510 euros
Part de la sécurité sociale	193.50 euros
Part de sa mutuelle	226.35 euros
Part restant à la charge des parents de Sophie	90.15 euros

10. Quel est le rôle de la mutuelle de Sophie ?  
.....

11. La mutuelle permet-elle de ne plus rien avoir à payer ?  
.....

La carte vitale est une **carte à puce**. Elle a pour but de **faciliter les démarches** (suppression des feuilles de soin, des vignettes à coller) et de garantir un **remboursement plus rapide**. Elle doit être présentée au médecin lors de la consultation mais aussi au pharmacien quand on va chercher les médicaments. Les professionnels de santé lisent la carte grâce à un lecteur électronique.

La carte vitale contient différentes informations : nom, prénom, numéro de sécurité sociale, type de régime... les cartes récentes ont aussi une photo pour éviter les fraudes.

On peut obtenir sa propre carte à partir de 16 ans.

Identifie les éléments sur la carte vitale :

